



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

LP

Question écrite n° 91028

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation du lycée Romain-Rolland à Clamecy (58). En effet, la prochaine carte scolaire prévoit la disparition de toute la filière technologique de ce lycée, ce qui prive immédiatement les élèves des formations adaptées à leur situation et au marché local de l'emploi. A court terme, l'existence même de l'établissement est menacée. De façon plus générale, ce sont tous les lycées ruraux (lycées et lycées professionnels) qui voient leurs filières technologiques, techniques, professionnelles mises en cause. Ce choix conduit à la fragilisation extrême de ces établissements par la réduction de l'offre de formation et par conséquent de leurs effectifs. Elle lui demande quelle part il va prendre dans le maintien et la défense du service public d'éducation dans le milieu rural pour une offre de formation de qualité, notamment au lycée Romain-Rolland de Clamecy.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91028

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3558